



Association Demain C'est Ici et Maintenant
965 Route du Bois des Fées, 69620 Moiré
Identifiant SIREN 880 451 406

Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2021

Le 17 novembre 2021 à 20h00, à la ferme du Chapi, 343 Le Berthier, 69620 Val d'Oingt, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre adhérent (18 adhérents au 31/08/21 présents et participant au vote), ci-annexée.

24 autres personnes non encore adhérentes sont présentes soit 42 personnes en tout assistant à la réunion.

Olivier Pichot, en tant que membre du Conseil de Gouvernance, préside la séance.

Jean-Christophe Bourbon, en tant que membre du Conseil du Gouvernance, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- un support de présentation des sujets figurant à l'ordre du jour ;
- le rapport moral et le bilan financier de l'exercice écoulé.

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

1. Rappel de la genèse de l'association
2. Rappel des ambitions pour 2020/2021
3. Avancée des projets Biodiversité
4. Les projets pour 2021/2022
5. Bilan financier
6. Réélection du conseil de gouvernance
7. Appel à bénévoles et cotisation
8. Propositions de décisions et votes

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Rappel de la genèse de l'association

Le président donne la parole à Claire Bourbon, adhérente de l'association, qui présente la genèse de la création de l'association, tournée vers la création d'un événement autour de la venue de Pierre Rabhi au Pays des Pierres Dorées.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

2. Rappel des ambitions pour 2020/2021

Le président rappelle les grandes orientations de l'association qui avaient été envisagées lors des journées de travail 2020.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.



3. Avancée des projets biodiversité pour 2020/2021

Le président donne la parole à Eric Broutin, Marc Loyat et Jean-Christophe Bourbon pour détailler l'avancée des projets du pôle biodiversité dont les missions liées à l'appel à projet de la Région Auvergne Rhône-Alpes « Biodiversité Ordinaire : Aménager des mares, des nichoirs et des arbres pour participer à la reconstitution des continuités écologiques du Beaujolais des pierres dorées ».

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

4. Les projets pour 2021/2022

Le président détaille les ambitions de l'association pour l'exercice en cours.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

5. Modification de l'article 7 des statuts

Le président de séance rappelle qu'aux termes de l'article 7 « Gouvernance de l'association » des statuts, paragraphe « Le Conseil de Gouvernance (CG) », l'association est dirigée par un Conseil de Gouvernance composé d'au minimum 5 personnes. Le président propose de réduire à trois personnes le nombre minimum de membres du Conseil de Gouvernance afin d'assurer la pérennité de l'association.

Article 7 Gouvernance de l'association

Paragraphe : Le Conseil de Gouvernance (CG)

Dispositions actuelles :

« L'association est dirigée par un Conseil de Gouvernance (équivalent du conseil d'administration) composé d'au minimum 5 personnes élues pour une année et rééligibles, dont au minimum un membre de chaque Groupe de Travail (...) »

Proposition de modifications :

« L'association est dirigée par un Conseil de Gouvernance (équivalent du conseil d'administration) composé d'au minimum 3 personnes élues pour une année et rééligibles, dont au minimum un membre de chaque Groupe de Travail (...) »

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve la modification proposée.

Résultat des votes

- Voix pour : 18
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

6. Rapport moral

Le rapport moral de l'exercice clos le 31 août 2021 est distribué à l'ensemble des membres présents.

Il rappelle la présentation de l'association, les événements de l'année écoulée, le bilan financier de l'association, les projets de l'année à venir et la présentation des adhérents et bénévoles de l'association.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le rapport moral distribué.



Association Demain C'est Ici et Maintenant
965 Route du Bois des Fées, 69620 Moiré
Identifiant SIREN 880 451 406

Résultat des votes

Voix pour : 18

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

7. Bilan financier

Le président présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Il donne toutes les informations et les explications requises.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de 8 627,50 euros de recettes et un montant total de 626,60 euros de dépenses. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à 8 000,90 euros.

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2021.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

Résolutions

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration et annexés au présent procès-verbal.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve la modification des statuts proposés sur l'Article 8...

Résultat des votes

Voix pour : 18

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Ces résolutions sont adoptées.

8. Réélection du Conseil de Gouvernance

Le président rappelle les attributions du Conseil de Gouvernance et les caractéristiques du mandat de Co-Président définies par les statuts.

Il invite les membres de l'association qui le désirent à se porter candidats pour devenir membre du Conseil de Gouvernance.

Les candidats se font connaître et se présentent. Ils déclarent chacun qu'ils acceptent par avance les fonctions auxquelles ils postulent et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

- Trois membres du Conseil de Gouvernance présentent le renouvellement de leur mandat :
 - o Eric BROUTIN
 - o Jean-Christophe BOURBON
 - o Marc LOYAT

Aucun autre adhérent ne se présente au Conseil de Gouvernance.

La résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

L'assemblée générale décide d'élire en qualité de membres du Conseil de Gouvernance, pour une durée d'un an arrivant donc à échéance le 31 août 2022 :

- o Jean-Christophe BOURBON, renouvellement
- o Eric BROUTIN, nouvelle candidature
- o Marc LOYAT, nouvelle candidature

Résultat des votes

Voix pour : 18

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

9. Appel à bénévoles et cotisations

Le président réalise un appel à bénévoles pour mener les projets 2021/2022 et précise le montant de la cotisation de l'exercice en cours, qui s'élève à 10 euros.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance
Olivier Pichot



Le secrétaire de séance
Jean-Christophe Bourbon





Association Demain C'est Ici et Maintenant
965 Route du Bois des Fées, 69620 Moiré
Identifiant SIREN 880 451 406

Annexe 1 : Feuille de présence adhérents au 31/08/21

| Feuille de présence AG DIM 17 novembre 2021 | | |
|---|-----------------|-----------|
| Nom | Prénom | Signature |
| Baron-Gutty | Audrey | |
| Bianc | Jessica | |
| Blet | Valérie | |
| Bonneau Rora | Mathilde | |
| Bourachot | Xavier | |
| Bourbon | Jean-Christophe | |
| Bourbon | Claire | |
| Brouffin | Eric | |
| Bruin | Cécile | |
| Ducieux | Remi | |
| Fellot | Bertrand | |
| Garret | Claire | |
| Grange | Bernadette | |
| Jourdein | Céline | |
| Laffay | sylvie | |
| Legise | GAELE | |
| Leroux | Anne | |
| Loyat | Marc | |
| Marichy | Françoise | |
| Martinet | Alain | |
| Maurin | Cécile | |
| Maury | Hélène | |
| Nicolle | Estelle | |
| Pichot | Olivier | |
| Secroun | Bénédicte | |
| Stanko | Nelly | |
| Stanko | Jean | |
| Stouls | camille | |
| Tery | CAMILLE | |
| Tezenas | VIVIANE | |



Association Demain C'est Ici et Maintenant
965 Route du Bois des Fées, 69620 Moiré
Identifiant SIREN 880 451 406

Annexe 2 : Bilan financier 2020/2021

Bilan financier de l'exercice

Comptabilité 2021 (01/09/2020 - 31/08/2021) - €

| | | |
|--|-------|----------------|
| PRODUITS | | 8 627,5 |
| Cotisations | 240,0 | |
| Dons Hello Asso | 75,0 | |
| Cotisations et dons | | 315,0 |
| Subvention Région Auvergne Rhône-Alpes | | 3 312,5 |
| Avance remboursable commune Val d'Oingt | | 5 000,0 |
| CHARGES | | 626,6 |
| Achat nids projet biodiversité | 153,1 | |
| Sous-total Achats | | 153,1 |
| Cotisation assurance | 305,2 | |
| Frais bancaires | 168,4 | |
| Sous-total Banque Assurance Administratif | | 473,5 |
| Résultat | | 8 000,9 |



Association Demain C'est Ici et Maintenant
965 Route du Bois des Fées, 69620 Moiré
Identifiant SIREN 880 451 406

Annexe 3 : Rapport moral

Association Demain C'est Ici et Maintenant

Rapport moral

Exercice 01/09/2020 – 31/08/2021

Assemblée Générale du 17 novembre 2021

Présentation de l'association

L'association Demain C'est Ici et Maintenant est une association à but non lucratif et à gouvernance collégiale, régie par la loi 1901 et créée le 28 août 2019.

L'association a pour but de contribuer à un développement plus durable du territoire des Pierres Dorées, aussi bien sur les aspects économiques que sociaux ou écologiques.

Elle est pilotée par un Conseil de Gouvernance composé de 5 co-présidents minimum et animée par des Groupes de Travail qui initient et mettent en œuvre les activités de l'association.

Événements de l'année écoulée

L'année 2020-2021 a été marquée par les contraintes sanitaires qui ont fortement limité la capacité des membres de l'association à se réunir et, a fortiori, ont empêché l'organisation d'événements. Pour autant, l'année n'a pas été perdue puisque l'association a été sélectionnée par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de son appel à projets « Biodiversité Ordinaire : Aménager des mares, des nichoirs et des arbres pour participer à la reconstitution des continuités écologiques du Beaujolais des pierres dorées - action de sensibilisation auprès des communes ». Dans le cadre de cet appel à projets, l'association est soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour :

- créer/rénover des mares (et dans certains cas des murets en pierres sèches associées) pour renforcer le réseau de mares, plus ou moins fonctionnel, du beaujolais des pierres dorées
- créer une micro forêt « Miyawaki » à haute biodiversité
- améliorer les populations de certaines espèces menacées liées au bâti (hirondelles, martinets, rapaces,...) par des aménagements dans l'habitat urbain et l'accompagnement de propriétés (communales essentiellement) via des améliorations de pratique/travaux.

Fort de ce partenariat, l'association a déjà engagé de nombreuses actions au cours de l'année 2021 :

- huit centres de village ont été prospectés pour la pose d'une trentaine de nichoirs pour les martinets et les hirondelles par des bénévoles de DIM, de la LPO et une vingtaine d'habitants.
- six sites potentiels ont été visités par la LPO sur les communes du Val d'Oingt et de Porte des Pierres Dorées pour l'implantation de nichoirs pour les chouettes effraie

- une dizaine de projets de mares ont été visités et 9 projets de création et 1 projet de rénovation ont été sélectionnés. Les premiers travaux ont commencé début octobre et s'étaleront jusqu'à début 2022.

S'agissant de la forêt Miyawaki, des graines de sarrasin ont été plantées afin de préparer le terrain en vue d'une plantation en 2022.

En parallèle de ces actions soutenues par la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'association a également organisé des sorties botaniques et ornithologiques afin de faire connaître au grand public la faune et la flore qui nous entourent. Deux sorties botaniques et sept sorties ornithologiques ont ainsi été organisées en 2021 sur différents villages de la Communauté de Communes des Pierres Dorées.

Afin de l'accompagner dans ses projets, l'association a reçu le soutien :

- de la Commune du Val d'Oingt qui a octroyé à l'association une avance remboursable de 5 000 euros
- de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui a débloqué l'avance correspondant à 10% du montant de la subvention d'investissement, soit 3 312, 50 euros

Les projets 2021/2022

L'assouplissement des contraintes sanitaires nous encourage à redéployer nos efforts vers d'autres initiatives que les projets biodiversité. Sont notamment envisagés :

- L'organisation d'une nouvelle grande manifestation avec l'intervention d'une ou plusieurs personnalités inspirantes, dans l'esprit de l'événement fondateur de l'association réalisé en décembre 2019 avec la venue de Pierre Rabhi
- La tenue de diverses conférences / débats en plus petits comités au cours de l'année sur différents thèmes d'actualité ou qui inspirent les membres de l'association
- La tenue d'ateliers sur l'utilisation de l'énergie photovoltaïque et de l'eau chaude sanitaire et d'ateliers bois avec construction de nichoirs ou de composteurs
- ... et tout autre projet permettant de recréer du lien et du sens entre les natures de chacun d'entre nous !

Bilan financier de l'exercice

L'exercice a essentiellement été marqué par la perception des avances de la Commune du Val d'Oingt et de la Région Auvergne Rhône-Alpes en anticipation des dépenses liées aux projets biodiversité qui commencent en ce 4^{ème} trimestre 2021.



Association Demain C'est Ici et Maintenant
965 Route du Bois des Fées, 69620 Moiré
Identifiant SIREN 880 451 406

Comptabilité 2021 (01/09/2020 - 31/08/2021) - €

| | | |
|--|-------|----------------|
| PRODUITS | | 8 627,5 |
| Cotisations | 240,0 | |
| Dons Hello Asso | 75,0 | |
| Cotisations et dons | | 315,0 |
| Subvention Région Auvergne Rhône-Alpes | | 3 312,5 |
| Avance remboursable commune Val d'Oingt | | 5 000,0 |
| CHARGES | | 626,6 |
| Achat nids projet biodiversité | 153,1 | |
| Sous-total Achats | | 153,1 |
| Cotisation assurance | 305,2 | |
| Frais bancaires | 168,4 | |
| Sous-total Banque Assurance Administratif | | 473,5 |
| Résultat | | 8 000,9 |

Le solde de trésorerie de l'association était, au 31/08/2021, de 13 825 euros.

L'association comptait, au 31/08/2021, 24 adhérents.

Les adhérents et bénévoles de l'association

Nous souhaitons, grâce à Demain C'est Ici et Maintenant, agir concrètement sur notre territoire pour contribuer à un développement plus vertueux. Mais cette association est aussi et avant tout une aventure humaine heureuse, bienveillante et stimulante.

Après cette année marquée par de nombreuses contraintes sanitaires, l'enjeu de l'association est de se ré-ouvrir au plus grand nombre, de recréer de nombreux moments de partage et de convivialité pour se retrouver et d'accueillir toutes les personnes souhaitant participer à son essor et sa pérennité.

Nous avons en effet besoin de toutes les énergies pour mener à bien les projets en cours continuer à proposer de nouvelles initiatives ! Alors si vous souhaitez vous aussi « faire votre part » dans une ambiance chaleureuse et une équipe motivée, n'hésitez pas !

Le Conseil de Gouvernance

Jean-Christophe Bourbon, Eric Broutin, Marc Loyat, Olivier Pichot et Bénédicte Secroun